

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 3 avril 2018

Présents : Mme Brun, Mme Champetier, Mme Duval, Mme Fallion-Ruard, Mme Moulettes, Mme Soler, Mme Vayssette, Mme Villa

Excusés : Mme Ajasse, Mme Egasse

I Effectifs et répartition

Les premières prévisions d'effectifs pour la rentrée 2018 sont de 56 élèves. Les 3 classes seront donc maintenues à la rentrée. 4 nouveaux élèves devraient arriver en petite section.

La répartition pédagogique devrait nécessiter une séparation des élèves de CE2 entre les deux classes de primaire.

Mme Duval demande quelques précisions sur la circulaire autorisant le redoublement. Mme Villa précise les conditions d'allongement ou de raccourcissement de la scolarité dans le primaire. Sur proposition du conseil des maîtres, et après avis de l'IEN, le redoublement peut être proposé, mais une seule fois durant toute la scolarité de l'élève à l'école primaire. En maternelle, le redoublement n'est pas possible, sauf cas particulier (élève relevant du handicap). Les parents peuvent accepter ou refuser la proposition du conseil des maîtres.

II Projets pédagogiques

Les poneys viendront à nouveau à l'école cette année. Durant une semaine, les élèves auront des séances d'initiation à l'équitation et au pansage. C'est le centre équestre « les crinières du soleil » qui interviendra, sous réserve d'une météo clémente.

Les élèves de Mme Brun continuent le travail de correspondance entamé avec l'école d'Issirac. Les deux classes se rencontreront lors d'une sortie aux Baux de Provence. Ils visiteront les Carrières de Lumière et le château le jeudi 21 juin.

Ecole et cinéma : la dernière séance aura lieu pour les élèves de Mme Egasse et Mme Villa le 15 mai.

Les élèves de cycle 2 et 3 iront également visiter les carrières de lumière, dont le thème est cette année les peintres espagnols, le mardi 29 mai.

Mme Villa souhaite organiser une sortie de fin d'année sur le thème de la Camargue.

Mme Champetier revient sur les mesures du plan Vigipirate. Pour la fête de l'école, une liste d'inscription sera remplie par les parents. Cette liste mentionnera le nom des personnes qui assisteront au spectacle. Une liste d'émargement sera mise en place à l'entrée du parvis de la salle des fêtes.

III Préparation de la rentrée

Mme Champetier revient sur la demande de l'APE de pouvoir faire un budget prévisionnel sur deux ans, afin d'éventuellement financer une classe découverte. Cela n'est pas possible.

Elle annonce que, dans le cadre du projet d'école, un éventuel cycle natation sera financé pour l'année prochaine. L'équipe pédagogique en prend note, et verra si un cycle natation peut être mis en place à la rentrée.

Bibliothèque : afin de réduire les coûts de chauffage, le jour d'ouverture de la bibliothèque sur le temps scolaire sera modifié à la rentrée. Les enseignantes n'y voient aucun inconvénient.

Rythmes scolaires : Mme Villa rappelle que la semaine de 4 jours faisait l'objet d'une demande de dérogation valable un an et renouvelable. A ce jour, ni la mairie, ni l'école n'ont reçu d'indication sur la marche à suivre. Cependant, l'équipe enseignante et la mairie souhaitent maintenir l'organisation pédagogique telle qu'elle est.

IV Questions diverses

Cantine : Mme Duval évoque le problème du trajet à pied les jours de pluie. Mme Champetier rappelle que la solution du bus a été essayée il y a quelques années. Elle n'avait pas été efficace, et de plus c'est une solution très coûteuse et difficile à mettre en place. La solution la plus simple et la plus efficace reste une tenue adaptée à la pluie (bottes, poncho, parapluie). Les élèves peuvent avoir des chaussures de rechange dans leur sac, s'ils ne souhaitent pas garder leurs bottes toute la journée.

Passage piéton au niveau de l'abri bus : la réalisation d'un tel marquage ne dépend pas de la mairie, car c'est une route départementale. Il faut sensibiliser les enfants qui rentrent à pied aux dangers de la route. Une première éducation à la sécurité routière est faite à l'école, mais les règles sont mises en pratique sur les trajets nécessaires aux activités scolaires.

Mme Fallion évoque une demi-journée de formation qui avait eu lieu pour les CM deux ans auparavant. Les élèves avaient abordé les règles à respecter lorsqu'on l'on prend le bus (notamment pour monter et descendre du bus au collège). Mme Villa se renseignera sur l'éventuelle reconduction de cette action.

La séance est levée à 18h30.